Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle de la municipalité - **Mai 2021, n° 10**

Le mot du maire

Respirer, enfin !

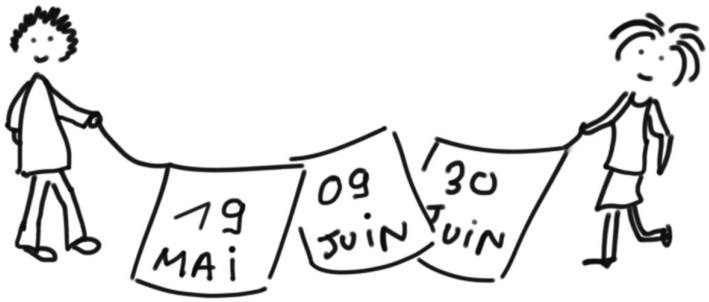

19 mai, 9 juin, 30 juin…Trois dates que nous attendons avec impatience et qui vont jalonner notre entrée dans l'été. Très bientôt, les terrasses vont pouvoir rouvrir, l'heure du couvre-feu devrait reculer et disparaître. Ces moments de convivialité dont nous avons tant besoin seront à nouveau possible. Nous serons présents aux côtés des commerçants pour les accompagner dans cette reprise après tant de mois d'inactivité forcée. Bonne saison à eux !

Côté municipalité, toute notre équipe est sur le pont. Nous voulons, avant l'été, finaliser le projet de la petite place Capote qui avait si bien commencé avec votre participation à tous. Avant l'été également, nous allons lancer une grande concertation sur le réaménagement du port de Béluré. Un dossier essentiel pour notre île qui donnera lieu très vite à une réunion publique.

Très vite aussi, nous reviendrons vers vous au sujet de la circulation automobile pour partager les pistes sur lesquelles nous travaillons suite au questionnaire dont vous avez été si nombreux à répondre. Comme vous le voyez, le travail ne manque pas, et c'est tant mieux car nous sommes là pour ça !

Et nous donnerons aussi la place à la détente et à la culture. En respectant les règles sanitaires et les contraintes de jauge, les associations vont pouvoir se réapproprier la salle du Gourail dont elles ont été trop longtemps privées et notre musée accueillera à nouveau des visiteurs.
Côté spectacles, une jolie palette viendra ponctuer les beaux jours : Sanseverino, François Morel, les Musicales du Golfe.
En juillet et en août nous organiserons deux séances de cinéma sur écran géant, avant de reprendre, à l'automne, l'incontournable « Ciné du Dimanche ».

Comme vous le voyez, les projets sont nombreux et l'été prometteur.
Mais attention : tout cela ne tient qu'à un fil ! Alors, s'il vous plaît, restez prudents. Pensez à vous, pensez aux autres. Un grand merci.

Jean Loiseau

Zoom

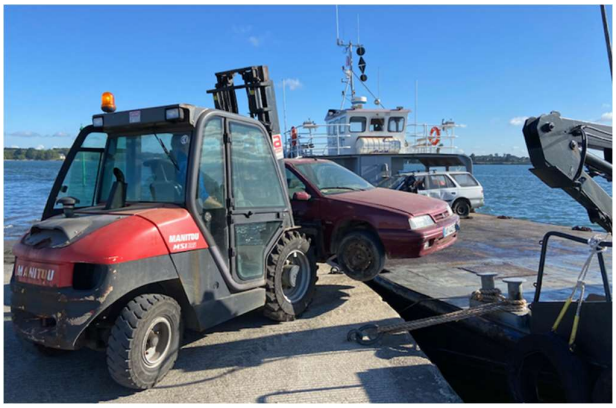

Nous nous étions engagés à entretenir et embellir l'île. C'est dans ce cadre que neuf épaves de voitures particulières ont été évacuées et expédiées à la casse sur le continent. Une mesure exceptionnelle qui a un coût : 150 € par véhicule soit un total de 1 350 € entièrement pris en charge par la municipalité. Nous tenions à avoir ce geste pour marquer notre souci d'une île propre, mais il ne saurait être réitéré. Chaque propriétaire doit être responsable de son véhicule, jusqu'au bout.

Par ailleurs, et dans le même esprit, nous allons prochainement procéder à l'évacuation de 15 épaves de bateau qui défigurent depuis trop longtemps notre littoral.

Dernière touche pour terminer (provisoirement) : nous avons bon espoir de pouvoir, enfin, faire enlever les bouteilles de gaz échouées depuis des années sur le terre-plein de Béluré !

Actualités

Dessine-moi un port !

C'était un de nos engagements : réfléchir avec vous à une refondation complète du port de Béluré et ses abords.

Avoir un port plus sûr et plus accueillant, satisfaire à la fois les professionnels, les passagers, les travailleurs, les plaisanciers ou les simples promeneurs, tel est notre objectif.

L'assouplissement des règles sanitaires nous permet maintenant d'organiser un atelier participatif sur ce sujet primordial pour la vie de l'île. Ce sera l'occasion de penser ensemble, de partager vos propositions (écrites ou orales), de dessiner, d'imaginer le port de vos rêves…
Dans un deuxième temps, ce travail viendra accompagner et nourrir celui d'un cabinet professionnel qui nous aidera dans nos décisions.

Ce projet est capital pour l'Ile d'Arz, nous ne pourrons le réussir qu'ensemble.
L'atelier participatif « Dessine-moi un port » aura lieu le **mercredi 23 juin à 16h** dans la salle du Gourail.

Attention : pour respecter les mesures-barrières, nous sommes contraints de limiter le nombre de participants à 50 personnes. Il est donc préférable de s'inscrire préalablement à la mairie.

Place Capote, suite

Lors de la dernière réunion le 18 septembre dernier, les sept représentants des tablées avaient exposé les différents projets. Ils se retrouveront à nouveau **le samedi 12 juin 2021** à 9h30 salle du conseil municipal à la mairie.
Cette réunion aura pour but d'étudier les propositions, de les synthétiser et de faire émerger la meilleure d'entre elles. Celle-ci sera ensuite présenté à la Municipalité.

Circulation automobile, les résultats de l'enquête :

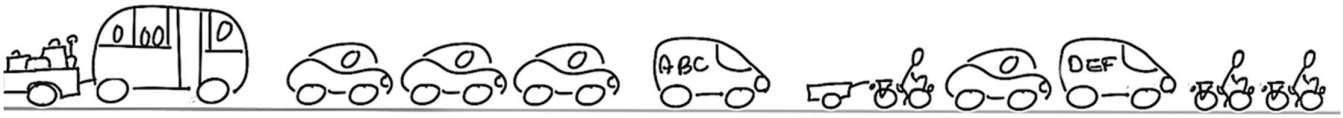

Tout d'abord un grand merci pour votre participation : vous êtes en effet 288 à avoir répondu à notre questionnaire ; la preuve, s'il en fallait une, que ce sujet intéresse le plus grand nombre.

Nous n'allons pas ici faire un compte-rendu complet de toutes les réponses et propositions (ce pourra être l'objet d'une réunion publique), mais allons simplement tenter de faire une synthèse de celles qui ont rassemblé le plus de suffrages.

Sans être un sondage, cette enquête nous donne de précieuses indications.

Le Top 5 des propositions

1. Limitation de la vitesse à 20km/h dans le bourg et les villages (89,7%) ;
2. Mise en place d'un service de transport des objets lourds ou encombrants et des déchets verts (87,3%) ;
3. Meilleure desserte par le bus de l'ensemble de l'île (80,9%) ;
4. Mise en place d'un service de transport à la demande (79,1%) ;
5. Réglementation de la durée du stationnement sur le parking de Béluré (77,3%).

En avoir ou pas ?

Qu'elle soit thermique ou électrique, c'est le cœur du problème. Des propositions visent à interdire, limiter ou taxer la voiture pour les résidents secondaires. D'autres suggèrent de limiter le stationnement sur la voie publique, d'aménager des places de parking et d'interdire la circulation dans le centre-bourg pendant certaines heures.
Parmi les alternatives possibles, une voiture en autopartage et une aide à l'achat d'un vélo électrique rallient une majorité de suffrages.
Quant au parking de Béluré, il reste un fort point de crispation : outre la limitation de durée de stationnement, beaucoup suggèrent de le dédoubler (particuliers/professionnels), de le rendre payant au-delà de 48 heures, de limiter le nombre de véhicules des artisans.

Des propositions innovantes

Plus de 150 idées nous ont été proposées. Certaines sont cocasses (retour à la traction hippomobile, offrir une carriole et un vélo à chaque nouveau propriétaire), d'autres méritent vraiment réflexion, comme l'idée du « chaussidou » (mot-valise pour chaussée à circulation douce). Le principe en est simple : une voie centrale unique pour les véhicules et deux voies latérales pour les piétons et vélos qui sont alors prioritaires. Plusieurs communes ont déjà adopté ce procédé, avec succès.

Et maintenant ?

Nous allons bien sûr étudier plus en détails toutes vos propositions.
Mais d'ores et déjà certaines pourraient être réalisées rapidement comme l'amélioration du transport collectif : en accord avec les Transports Iledarais, un nouveau point de départ du bus à Greavo pour se rapprocher des habitants du Penher, de la Grande Vigne et de Kerino.
Par ailleurs, la ridelle arrière de la remorque pourra être baissée systématiquement pour faciliter la dépose des bagages.
D'autres propositions méritent une étude plus approfondie :

- La réorganisation du parking de Béluré qui est à intégrer dans la réflexion amorcée sur le réaménagement du port et de ses abords ;
- L'abaissement de la vitesse maximale et la création d'un « chaussidou ». Nous allons en étudier la faisabilité avec les services départementaux que nous rencontrons ce mois-ci, en y associant une réflexion plus globale sur la circulation dans l'île.

La vie des commissions

« GERER ET PREVOIR »

Nadège LE ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

Rappel : budget participatif

Dans le petit courrier précédent, nous vous avons informés de la mise en place du budget participatif. Un projet a déjà été remis à la mairie. Deux autres, semble-t-il, sont dans les "tuyaux". C'est pour nous une première et nous regrettons de ne pas avoir pu en parler avec vous au cours d'une réunion. Vous avez jusqu'au 31 août pour déposer vos idées. On en reparle à la rentrée !

Nadège Le Roux

« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Du nouveau au camping

Le camping est un hébergement incontournable de l'île. Son ouverture est très attendue par de nombreux habitués et les visiteurs en quête de vacances à la fois conviviales et abordables, proches de la nature. C'est par ailleurs une ressource non négligeable pour la commune. Autant de raisons pour engager, dès cette année, des travaux importants de rénovation, d'embellissement et d'aménagement, tout en conservant la simplicité et l'authenticité du lieu.
Dans un souci environnemental, un premier objectif est de redonner au sol sa perméabilité, d'améliorer le volet paysager, d'économiser l'eau et l'électricité et de faire de nouveaux aménagements qui s'inscrivent dans le développement durable.

Dans l'immédiat, et avant l'ouverture, le goudron des allées et de l'aire de jeux sera enlevé et remplacé par des allées chaux/sable et un gazon rustique qui pourra accueillir en septembre balançoire, tobogan, filet de volley... Les fossés périphériques seront remis en état. Les parties communes seront équipées de dispositifs pour économiser l'eau et l'éclairage actuel remplacé par des leds. Quant à l'élagage des arbres, il a déjà été réalisé.

D'autres travaux suivront après l'été : plantations, installation de l'aire de jeux, nouveau portail d'entrée.

Autre innovation importante : dès cet été, nous proposerons à la location 4 « cabanes-étapes » : de drôles de mini-maisons en bois à la capacité d'accueil d'une tente 2 personnes. Idéales pour les randonneurs, elles permettront de séjourner dans des conditions confortables à tout moment de la saison.

Un vrai engouement se développe pour le séjour en camping. Après cette remise en forme, celui de l'île ne devrait pas y échapper !
Ouverture prévue le 1er juillet, sauf contre-ordre Covid.

Stéphane Buzenet, Nadège Le Roux

Mouillages : ce qui change en 2021

La saison nautique 2021 se prépare. Tous les mouillages sont actuellement vérifiés et nettoyés. Les mouillages des personnes mutualisées seront remis en état si nécessaire.

Un rapport d'état des mouillages sera transmis à tous les titulaires d'AOT. Les non-mutualisés devront remettre en état leurs mouillages dans un délais de deux mois.

Les balisages des zones de baignades (Brouel, La Falaise, Pénera) sera remis en état avec des mouillages à vis afin de protéger les fonds ainsi que la « zone de plate » de Pénera.

Dorénavant la Mairie assurera le service de rade l'été en juillet et en août. Nous avons acquis un bateau « Sécu 15 » afin d'assurer ce service. La zone desservie sera Pénera nord et sud avec une extension sur Kernoel et Bilhervé. Un saisonnier possédant la qualification a été recruté.

Quelques plaisanciers en escale ont déjà réservé leurs nuitées à travers les formulaires disponibles sur le site web de la Mairie.

Après avoir satisfait la majorité des demandes de permutation, la Mairie pourrait être en mesure de réattribuer 11 mouillages. Bon nombre de demandes en liste d'attente, pourraient donc être satisfaites.

Stéphane Buzenet

« GRANDIR ET APPRENDRE »

Fabienne JEAN, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ, Philippe ROUGIER

Le Conseil Municipal des jeunes : c'est parti !

Le samedi 24 avril a eu lieu l'élection des jeunes conseillers municipaux de notre île.
Ont été élus : Younn Boinot, Mona David, Klervi Joubert, Thomas Camelin, Némalie Marchini, Nino Pourtalès, Charline Robuchon et Salomé Yannick.
Le mercredi 28 avril, le premier conseil a eu lieu à la mairie. Klervi Joubert a été élu Maire, et Charline Robuchon, adjointe.
Ce conseil, loin d'être un gadget est une instance municipale avec de vrais enjeux.

Son rôle est de s'investir dans des projets et les porter de bout en bout, tout cela dans l'écoute et le respect mutuels ; une bonne façon d'apprendre le fonctionnement démocratique de la société.

Nos jeunes conseillers sont déjà au travail, pleins d'enthousiasme ! Gageons qu'ils vont nous étonner !

Fabienne Jean

« DÉVELOPPER ET SE DÉPLACER »

Daniel LORCY, Géraldine DAIGREMONT, Michel DUDON, Clément KOUYOUMDJIAN

Rénovation du columbarium

La commune a décidé de revoir entièrement le columbarium du cimetière. Il sera agrandi (onze nouvelles urnes ont déjà été installées) et va devenir un endroit réellement propice au recueillement des familles et des proches. Pour cela, nous avons fait appel aux élèves du lycée agricole de Kerplouz qui ont planché sur le sujet. Notre futur columbarium est issu de leur travail : pelouse, plantations, installation de bancs. Nous espérons ainsi en faire un lieu plus intime et apaisé. Un grand merci et bravo aux lycéens. Début des travaux cet automne.

Daniel Lorcy

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Le festival de lecture reporté à 2022

Le festival de lecture qui devait avoir lieu les 25, 26 et 27 juin a dû être annulé en raison des élections régionales et départementales qui se dérouleront au Gourail où une bonne partie de nos animations devait être organisée.
La décision a été un peu difficile à prendre mais elle est la plus raisonnable.
Cependant rien n'est perdu, nous reportons ce qui sera une belle fête, au weekend de la Pentecôte 2022 : le 3-4-5 juin. Les écrivains, déçus mais compréhensifs, ont tous rapidement donné leur accord.
Le thème reste le même : L'Attente. Chacun peut juger de sa pertinence ….

Fabienne Jean

Reprise des festivités

Musée :
19 mai : Réouverture du musée CIPM (Centre d'interprétation du Patrimoine Maritime) tous les après-midis du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h00.
Dès le 01 juin, de nouvelles expositions temporaires à découvrir. Nous débuterons avec les cyanotypes d'un iledarais, Serge Calka.

Associations :
9 juin : les associations qui le souhaitent pourront reprendre leurs activités dans la salle du Gourail comme à Grevin. Plus de jauge théoriquement à partir du 30 juin.

Concerts :
Nous vous l'avions promis, Sanseverino est de retour pour deux concerts « Hommage à François Béranger », **le vendredi 4 et samedi 5 juin, 19h00 salle du Gourail.**
Une belle rencontre entre deux artistes à découvrir, à redécouvrir, et à ne pas manquer !
D'autant plus que c'est cadeau. La municipalité a souhaité tenir sa promesse d'entrée libre. Cest l'occasion de célébrer cette reprise culturelle tant attendue ! Attention, seulement 100 places.

19-20 juin : Un deuxième concert évènement pour célébrer l'été et la fête de la musique, François Morel et son spectacle « Tous les marins sont des chanteurs » avec la participation de la chorale Arz Café Chantant ! Il y aura deux représentations : l'une le samedi soir et l'autre le dimanche après-midi à la ferme. Spectacle à partir de 7 ans. Tarif adulte : 15 €, tarif enfant (7 à 12 ans) : 8 €

En raison des règles des jauges et pour respecter les règles sanitaires, il est impératif de réserver vos places pour ces 4 concerts, envoyez vos réservations dès aujourd'hui par mail : geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr

Géraldine Daigremont

Coup de pouce

Petits iledarais à garder

L'île d'Arz rajeunit, 5 bébés en un an. Les jeunes parents de l'île cherchent des solutions de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans. Plusieurs sont saisonniers, il y a donc urgence ! Toutes les propositions seront étudiées. Merci de prendre contact avec Marie au 06 75 87 71 29.

La mairie recherche trois agents saisonniers pour l'été : Du 1 er juillet au 31 août 2021

- **Un agent d'accueil pour le camping municipal à temps complet :**
  - Gestion de l'accueil/réservation/placement des campeurs
  - Tenue de la caisse, du registre des arrivées et départs
  - Entretien du site
  - Veille téléphonique pour les urgences 4 nuits par semaine sur place

  Horaires du mardi au dimanche de 15h30 à 20h15 + ronde du soir de 22h à 22h30 avec hébergement sur site obligatoire 4 soirs par semaine.

- **Un agent d'accueil à la cale de Béluré à temps complet (+ heures supplémentaires) :**
  - Gestion du point information/ Accueil des visiteurs
  - Organisation des arrivées et des départs sur la cale
  - Entretien des sanitaires en fin de journée

  Horaires du mardi au dimanche de 10h à 13h30 et de 16h à 19h30
  Recrutement le plus tôt possible pour les week-ends de l'ascension et Pentecôte

- **Un agent d'entretien à temps partiel (25.5 heures / semaine)**
  - Entretien des bâtiments et toilettes publics

Adresser vos candidatures à la Mairie de l'île d'Arz par courrier : Mairie Le Prieuré – 56840 Île d'Arz ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr avant le 30 mai 2021.

Les rendez-vous

19 MAI
Ouverture du CIPM « MARINS & CAPITAINES »

31 MAI
Consultation assistante sociale du département
Sur rdv au 02 97 69 51 74 à partir de 14h15 salle Greven

01 au 13 JUIN
Exposition CIPM Serge Calka

4 et 5 JUIN
Concert Sanseverino
Sur réservation uniquement 19h salle du Gourail

7 JUIN
Consultation de podologie
Mme Gwenaëlle Lemestre au 02 97 47 28 30 salle Greven

12 JUIN
Réunion de la commission participative « Place Capote »
9h30 salle du conseil municipal

15 au 27 JUIN
Exposition CIPM Fabrice Nabat

19 et 20 JUIN
Concert François Morel « Tous les marins sont des chanteurs »
A la ferme. Sur réservation uniquement

23 JUIN
Réunion publique « Dessine-moi un port »
Sur réservation salle du Gourail

Horaires

Attention, en raison de la crise sanitaire, certains horaires habituels ont été modifiés

MAIRIE

Sur Rdv uniquement au 02 97 44 31 14

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Mai / Juin de 13h30 -17h fermé lundi et mardi

Juillet / Août de 13h à 17h fermé le lundi

AGENCE POSTALE
Lundi, mercredi et vendredi de 9h45 à 12h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES
Tous les lundis
NB : Pentecôte ramassage le mardi 26 mai
COLLECTE BACS JAUNES
(Déchets en vrac sans sac)
Mardi 26 mai
Mardi 8 juin
Mardi 22 juin

PERMANENCE DES ELUS
10h à 12h à la mairie

Samedi 29 mai
Samedi 12 juin
Samedi 26 juin